

Le Sarrysien





Le 11 novembre, 2024, la **commémoration de l'armistice 1918** a rassemblé de nombreux Sarrysiens aux côtés des anciens combattants et des membres du conseil municipal. Une participation qui a ravi Hervé MAILLET, maire de Sarry, et Pierre MORVAN, président de la section locale des anciens combattants.

Le nouvel éclairage du gymnase de SARRY est en place (voir page 14).



Le tunnel sensoriel en cours d'installation à l'école maternelle (voir page 9)



Octobre 2024 SITIS MARKET ouvre à SARRY après 3 mois de travaux à l'ancien emplacement du restaurant de la place du Commerce

Une centenaire à SARRY	4
Informations générales	4
Commissions municipales	7
Châlons Agglo et le Pays de Châlons	16
L'amicale des fêtes	18
Délibérations du conseil municipal	19
État civil	20
La recette	20
Tribunes	21

Sommaire

Édito

Chères Sarrysiennes, Chers Sarrysiens,

Encore une année qui se termine avec de nombreux évènements :

- Tous d'abord, au Centre Commercial avec l'ouverture de l'épicerie SITIS Market puis la confirmation récente de l'ouverture au printemps prochain d'une restauration rapide (burgers, pizzas), le temps de réaliser des travaux dans la cellule de l'ex « Petit Sarrysien »
- Des travaux d'éclairage public (installation de leds pour toujours plus d'économie d'énergie)
- Le renouvellement de l'éclairage de l'esplanade du château qui sera réalisé début 2025 et l'éclairage du gymnase ainsi que celui du tennis couvert qui sont, quant à eux, en cours de réalisation
- D'importants travaux de voirie viennent de débiter rue Jacques Brel, ils se prolongeront sur plusieurs mois.

L'année humide que nous venons de passer a donné un peu de fil à retordre à l'équipe d'entretien des espaces publics, avec notamment, l'augmentation des tontes et taille des arbustes. Je tenais, ici à la féliciter pour la propreté et l'entretien de tous ces espaces qui représentent une surface d'environ 11 hectares.

Pour la première fois, notre collectivité a initié une manifestation dans le cadre d'OCTOBRE ROSE. Celle-ci a rencontré un vif succès et je tiens ici à remercier, l'ensemble des commerçants ainsi que toutes les personnes qui ont œuvré ce mois d'octobre et nous ont aidés à la réussite de ce projet en faveur du dépistage et de la recherche sur le cancer du sein.

En 2024, des négociations sur le financement des futurs travaux de la RN 44 ont enfin abouti... marqués par un engagement fort de CHALONS-AGGLO, à hauteur de 4,5 millions d'euros. J'en profite ici, pour remercier notre Président JESSON et son assemblée, pour leur forte implication sur ce dossier. Le département de la Marne a quant à lui, engagé la même somme. L'aboutissement de la signature du Contrat de Plan entre l'État et la Région Grand Est permettra le financement à hauteur de 50 % par l'État et 25 % par la Région Grand Est. Il reste aujourd'hui à ratifier cette convention de financement et cette opération pourra être lancée, avec dans un premier temps, la réalisation d'une étude environnementale « 4 saisons » indispensable pour l'engagement du reste de l'opération.

En cette période de fin d'année, le Conseil Municipal et moi-même, vous souhaitons de bonnes fêtes en famille et une très bonne année 2025.

Vous souhaitant bonne lecture,

Hervé Maillet
Maire de Sarry

Nos services à votre écoute

Accueil téléphonique
03 26 65 87 02
du lundi au vendredi

contact.mairie@sarry-champagne.net



Suivez l'actualité de Sarry
<http://sarry-champagne.net>



Facebook
[Sarry.Marne.Officiel](https://www.facebook.com/Sarry.Marne.Officiel)

Accueil du public le mardi de 13h30 à 17h30
et le vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30

Téléchargez
l'appli CityAll



Une centenaire célébrée à Sarry

Denise RICHON, née MARTIN, a eu 100 ans le 15 octobre. Le vendredi 1^{er} novembre, la municipalité l'a accueillie avec sa famille et quelques amis à la salle du Colombier pour célébrer l'anniversaire de l'unique centenaire de la commune.

Née à Épernay, Denise s'est mariée avec Jean Léon RICHON le 8 janvier 1947. De cette union sont nés quatre enfants, Brigitte, Florence, Luc et Olivier qui, à leur tour, leur ont donné huit petits-enfants et neuf arrière-petits-enfants.

Denise RICHON s'est installée à SARRY en 1974 avec sa famille et s'est investie dans la vie de la commune. En effet, elle a été élue conseillère municipale de 1983 à 1995, sous la mandature de Michel LAURENT.

La municipalité de Sarry a fait de cet anniversaire un moment exceptionnel puisque Denise RICHON est actuellement la doyenne de SARRY.

Elle a été actrice et spectatrice des événements qui ont fait l'histoire du siècle. Elle représente un socle de connaissances essentielles pour la transmission de la mémoire à la jeune génération. Sa forme et sa bonne humeur montrent que l'on vit bien dans notre commune et que l'on souhaite y vivre longtemps.



Informations générales

La police municipale de Châlons-en-Champagne

Ses missions s'inscrivent dans le cadre d'une mise à disposition pour des interventions sur les communes de Compertrix, Coolus, Fagnières, Recy, Saint-Gibrien, Saint-Martin-sur-le-Pré, Saint-Memmie et **Sarry**.

Cette mise à disposition, en place depuis le début 2023, permet de répondre aux besoins recensés en matière de salubrité et de tranquillité publique et a fait l'objet d'un bilan positif.

La police assure sur le territoire des communes, des interventions comme les contrôles de vitesse, le stationnement, les sorties d'école, les conflits de voisinage, les dépôts d'ordures sauvages ou des missions ponctuelles comme la capture de chiens en divagation, la découverte ou la consommation de stupéfiants, les rodéo en moto...

La police municipale intervient en complément de la police nationale. Les agents effectuent régulièrement leurs missions sur notre territoire et ont un rôle soit de prévention (sortie des écoles...) soit de répression (stationnement, contrôles de vitesse...).

A compter de 2025, dans le cadre de la mise en place d'une administration unique (Châlons-Agglomération et ville de Châlons-en-Champagne), la police deviendra intercommunale, ce qui ne modifie en rien les compétences en matière de police.

Téléphone d'urgence

- **de jour** : 03 26 69 38 17 (police municipale)
- **de nuit** : composez le 17 (police nationale)



Attention : le **ramassage des déjections canines** ne doit pas finir dans les avaloirs d'eaux pluviales : l'un d'eux a été retrouvé bouché par des sacs plastiques remplis d'excréments...

Le slogan "ici commence le cours de la Marne" est tout à fait vrai, puisque nos eaux pluviales sont déversées dans la Blaise, petit cours d'eau que l'on aperçoit le long du gymnase et qui se jette dans la Marne, sans traitement des eaux.

Il est donc à proscrire le lavage des véhicules, des ustensiles de peinture, de la bétonnière... sur le domaine public afin d'éviter que les polluants se déversent dans la nature.

Les Sarrysiens accordent généralement une grande importance au respect de leur cadre de vie, cependant, une petite minorité néglige cet engagement, ce qui peut parfois nuire à l'effort collectif pour maintenir un environnement propre et agréable.

Informations générales



Les Nouveaux Arrivants

Les nouveaux arrivants sont invités à se présenter en mairie pour une première prise de contact qui facilitera toutes les démarches administratives ultérieures.

Dites-le à vos nouveaux voisins !

La collecte des déchets en 2025

Les jours de collecte seront les mêmes qu'en 2024 (lundi pour les bacs gris ou jaunes, vendredi pour les bacs verts).

Le calendrier sera disponible toute l'année sur l'application mobile communale CityAll de SARRY et le site Internet de la commune <https://sarry-champagne.net>



La plainte en ligne : ce dispositif permet aux victimes de porter plainte via internet, à la suite d'une infraction contre des biens, dont l'auteur est inconnu.

Ce service gratuit a pour objectif de faciliter le dépôt de plainte notamment s'il est difficile de se rendre immédiatement dans un commissariat pour déposer plainte.

Qui est concerné ? Tout particulier, entreprise, administration, association.

Pour quelles infractions ? Toute atteinte contre vos biens, commise en France par une personne dont vous ignorez l'identité : vol, cambriolage, dégradation, escroquerie (hors Internet).

Toutes les infos : <https://www.masecurite.interieur.gouv.fr/fr/demarches-en-ligne/plainte-en-ligne>

Le nombre croissant des séniors, l'allongement de la durée de vie qui accroît le nombre de personnes en situation de dépendance font que l'aménagement du logement est devenu un enjeu du maintien à domicile. En effet, avec l'avancée en âge, le temps passé dans le logement s'accroît.

Informations générales - Logement

L'intervention sur l'habitat est, dans ce contexte, un enjeu essentiel. Elle permet de :

- Répondre à la préférence des ménages qui souhaitent majoritairement vieillir à domicile,
- Prévenir la dépendance car de simples travaux d'adaptation peuvent être en effet une barrière efficace aux incidents domestiques (chaque année, 450 000 personnes de plus de 65 ans sont victimes de chute, notamment à domicile et plus de 12 000 en décèdent),
- Tenir compte des contraintes des pouvoirs publics qui ont fait le choix de développer une politique de maintien à domicile moins coûteuse que l'hébergement en institution.

Face à cette nécessité, le CoMAL SOLiHA 51 développe depuis 20 ans des actions en faveur de l'adaptation du logement :

Ma Prime Adapt' permet aux ménages ayant des ressources modestes, de pouvoir financer une bonne partie de leurs travaux d'adaptation. Ceux-ci ont pour but de rendre plus facile l'utilisation du logement et permettre à chacun de vivre chez soi le plus longtemps possible en toute sécurité.

Quelles sont les conditions d'éligibilité à « Ma Prime Adapt' » ?

- Pour les personnes âgées de + de 70 ans, l'éligibilité est automatique
- Pour les séniors entre 60 et 69 ans, en perte d'autonomie (Niveau-GIR entre 1 et 6)
- Pour les personnes en situation de handicap, justifiant un taux d'incapacité minimum de 50 %.

Sous quelles conditions de ressources ?

Ma Prime Adapt' permettra de financer de 50 ou 70 % des travaux d'adaptation en fonction des ressources du séniors. L'enveloppe de travaux prise en compte s'élève à 22 000 € HT.

Pour quels travaux ?

Dans les sanitaires :

- Remplacement d'une baignoire ou changement d'une douche dangereuse par une douche adaptée,
- WC adapté (posé ou suspendu), barres d'appui, etc

Dans les axes de déplacement ou de circulation :

- Barre de maintien, nez de marche antidérapants, monte-escaliers, plateformes élévatrices, rampe d'accès extérieure, etc
- Motorisation des volets roulants ou battants

Beaucoup d'autres travaux sont également finançables s'ils vous permettent de rester vivre chez vous.

Une aide encadrée pour sécuriser votre projet

Seuls les opérateurs spécialisés dans l'accompagnement des seniors et des personnes handicapées tel que le COMAL SOLiHA 51, peuvent accompagner les séniors pour accéder à Ma Prime Adapt'. Il a pour mission de comprendre le besoin, d'apporter des conseils et solutions sur les travaux à réaliser, sur leurs coûts, et gérer les demandes de financement auprès des financeurs.

Surtout, ne commandez pas de travaux suite à un appel téléphonique ou après avoir appelé un numéro sur une publicité.

Pour tout renseignement
concernant « **Ma Prime Adapt'** » :

CoMAL.SOLiHA.
SOLIDAIRES POUR L'HABITAT 51

16, boulevard Hippolyte Faure
51000 Châlons-en-Champagne
Tél. 03 26 64 13 93 comal@soliha.fr

Votre sapin aura une 2ème vie : la commune de SARRY vous propose de déposer votre sapin dans l'une des aires d'apport volontaire mises à disposition jusqu'au **19 janvier** :

- Esplanade du Château
- Arrière de la place du Commerce
- Rue Daniel Balavoine
- Jardin des Vignes
- Rue des Fosses



Les agents des services techniques broieront ces sapins naturels pour en faire un paillage qui participera à l'entretien des massifs communaux.

Pour cela tous les sapins acceptés doivent être naturels, peu importe leurs tailles mais ils ne doivent pas être mis dans un sac, y compris biodégradable, et doivent être débarrassés de leurs décorations.

Vous pouvez aussi déposer votre sapin naturel ou votre sapin synthétique ou floqué à la déchèterie de Châlons-en-Champagne.

Environnement - Cadre de vie

Depuis un an déjà, la météo s'est mise à l'humide.

Près d'un mètre de pluie est tombé en un an alors que la moyenne est autour de 65 cm. Les nappes phréatiques sont rechargées et bien hautes maintenant.

Mais c'est l'ensoleillement qui a fait défaut. Notre installation photovoltaïque nous le prouve : c'est environ 20 % de production en moins qu'une année normale. Petite compensation, le tarif de rachat a légèrement augmenté.

Les conséquences de cette météo nous ont fait passer à côté de la canicule.

La végétation a bien poussé, surtout les pelouses des terrains de foot ou des espaces verts. C'est certainement aussi le cas dans vos propriétés ou le long des voies publiques.

Les haies et arbustes se sont particulièrement bien développés et ont demandé une taille régulière.

Toute cette croissance de végétation a occupé les services municipaux en charge des espaces verts. Le désherbage manuel dans nos rues, nos espaces verts et nos cimetières a été chronophage. La seule économie de temps réalisée a pu se faire sur l'arrosage de nos fleurs.

Une autre conséquence de ce changement climatique, est que les arbres possèdent encore leurs feuilles au 15 novembre. Ceci est dû aux températures plutôt clémentes subies jusqu'à cette date.

Les espaces verts dont la tonte a été retardée ont représenté un peu plus d'un hectare au total. Ils ont bien joué leur rôle d'abri à insectes. Des orchidées sauvages ont même pu être observées dans le quartier Balavoine.

La commune de Sarry reste un village bien entretenu, malgré quelques incivilités subies : disparition de plants de fleurs, déjections canines jonchant les trottoirs ou les massifs couverts de paillage, dépôts sauvages aux abords des conteneurs à verres ou aux abords du village...





**Jacques-Yves
Cousteau**
*l'explorateur
du « monde du silence »*



Affaires scolaires

La rentrée au groupe scolaire Jacques-Yves Cousteau de Sarry

La rentrée au groupe scolaire Jacques Yves Cousteau de Sarry s'est déroulée dans une ambiance sereine et enthousiaste. Cette année, les effectifs restent stables par rapport à l'année dernière, avec 76 élèves en maternelle répartis dans 3 classes et 141 élèves en élémentaire répartis dans 6 classes. Les projections pour l'année prochaine semblent confirmer cette tendance, assurant ainsi une continuité dans l'organisation pédagogique.

Des projets éducatifs ambitieux

Les deux écoles ont prévu de nombreux projets éducatifs pour l'année à venir. Parmi ceux-ci, une sensibilisation à la lutte contre le harcèlement sera mise en place pour promouvoir un environnement scolaire bienveillant et respectueux.

Les élèves seront initiés aux gestes des premiers secours et à la prévention des risques, des compétences essentielles pour leur sécurité et celle de leurs camarades. Les 2 écoles travailleront également dans le domaine de l'Art à partir d'une liste commune d'artistes.

Un projet lecture inter-écoles

Un projet lecture réunira les deux écoles, maternelle et élémentaire. Les élèves de l'école élémentaire auront l'occasion de lire auprès des élèves de maternelle, favorisant ainsi l'entraide et le partage entre les différentes classes.

Ce projet vise à renforcer les liens entre les élèves et à encourager l'amour de la lecture dès le plus jeune âge. Ce projet vient en complément des échanges déjà en place avec la bibliothèque municipale Germaine Maillet.

Le spectacle de Noël : un moment de partage

Tous les enfants du groupe scolaire se retrouveront le vendredi 20 décembre à la salle des fêtes de Sarry pour le traditionnel spectacle de Noël, offert par l'Amicale des fêtes de Sarry.

Ce moment festif sera l'occasion pour les élèves de partager un moment de joie et de convivialité. Si les enfants sont sages, le Père Noël fera une apparition à la fin du spectacle pour le plus grand bonheur de tous.

Une année prometteuse

Cette rentrée scolaire marque le début d'une année riche en projets et en initiatives pédagogiques. Les deux équipes pédagogiques s'engagent à offrir aux élèves un environnement d'apprentissage stimulant et bienveillant, où chacun pourra s'épanouir et développer ses compétences.

Nous souhaitons à tous les élèves, aux enseignants et à l'ensemble du personnel une excellente année, remplie de découvertes et de réussites.

Mise en place d'un « tunnel sensoriel » pour favoriser le sommeil des enfants à l'école maternelle

L'équipe enseignante de l'école maternelle a décidé de se concentrer sur une thématique proposée par l'inspection académique : "Du bien-être au bien apprendre".

Plus précisément, l'équipe souhaite aborder la question du sommeil des petits, un aspect crucial pour leur développement et leur bien-être. Dans ce cadre, une expérimentation est envisagée pour favoriser l'endormissement des enfants.

Affaires scolaires

Un tunnel innovant

Parmi les initiatives mises en place, la création d'un "tunnel sensoriel" dans la salle de sieste a été réalisée pendant les vacances de la Toussaint par le personnel technique de la Mairie.

Cet espace, matérialisé par une sorte de tunnel, a pour objectif de faciliter la transition entre la classe et l'espace de sieste.

Un espace de transition apaisant

Le tunnel sensoriel est conçu pour offrir aux enfants une expérience sensorielle apaisante.

À l'intérieur de ce tunnel, les enfants sont invités à toucher, observer et interagir avec divers éléments sensoriels. Ces activités aident les enfants à se détendre et à se préparer mentalement et physiquement à la sieste.

Les bienfaits du tunnel sensoriel

- Réduction du Stress : les activités sensorielles aident à réduire le stress et l'anxiété, permettant aux enfants de se sentir plus calmes et prêts à dormir.
- Stimulation Sensorielle : en touchant et observant différents matériaux, les enfants stimulent leurs sens, ce qui peut avoir un effet apaisant.
- Transition Douce : le tunnel sensoriel permet une transition en douceur entre les activités de la classe et le moment de la sieste, facilitant ainsi l'endormissement.

Une Initiative Prometteuse

Cette initiative aura un impact positif sur le bien-être des enfants.

En favorisant un sommeil de qualité, les enfants seront mieux disposés à apprendre et à s'épanouir. Les enseignantes espèrent également que cette expérience pourra être enrichie et adaptée en fonction des retours et des observations des enfants.

En conclusion, la mise en place du tunnel sensoriel est une étape importante dans la démarche de l'école maternelle pour améliorer le bien-être des enfants.

En créant un environnement propice à la détente et à l'endormissement, l'équipe enseignante montre son engagement à offrir aux enfants les meilleures conditions pour leur développement et leur apprentissage.

Cette initiative est un exemple concret de la manière dont l'école peut intégrer des pratiques innovantes pour répondre aux besoins des enfants.

Le périscolaire des écoles de Sarry : un service essentiel pour les familles

Le service périscolaire des écoles de Sarry joue un rôle crucial dans la vie quotidienne des familles de la commune.

Proposant une garderie le matin et le soir, ainsi que diverses activités et un service de cantine, ces services permettent aux parents de concilier vie professionnelle et vie familiale tout en offrant aux enfants un cadre sécurisant et enrichissant.



Affaires scolaires

La garderie : un accueil adapté

La garderie du matin accueille 63 enfants, dont 16 de l'école maternelle. Ce service permet aux parents de déposer leurs enfants avant le début des cours, offrant ainsi une solution pratique pour ceux qui doivent se rendre au travail tôt.

La garderie du soir, quant à elle, est particulièrement sollicitée avec 101 enfants inscrits. En moyenne, 83 enfants sont présents chaque soir.

Les activités proposées

Le service périscolaire organise également des activités pour enrichir le temps libre des enfants. Le mardi, 13 enfants participent à l'activité basket, une initiative qui encourage l'exercice physique et le travail d'équipe. Les lundis et jeudis, 12 enfants bénéficient de l'aide aux devoirs, un soutien précieux pour leur réussite scolaire.

La cantine : un service organisé

La cantine scolaire compte 141 enfants inscrits, avec un accueil de 125 enfants en moyenne chaque jour. Pour garantir un service de qualité, deux services sont organisés, permettant ainsi de répondre aux besoins de tous les enfants dans de bonnes conditions. Sept personnes sont dédiées à ce service méridien.

Nous tenons à remercier le personnel périscolaire pour son dévouement et son engagement au quotidien. Son travail est essentiel pour le bon fonctionnement de ce service et pour le bien-être des enfants de Sarry. Le service périscolaire est un atout majeur pour les familles de la commune.

Un exercice d'évacuation « incendie » à la cantine de l'école de Sarry le 25 novembre

Cet exercice mené plusieurs fois dans l'année scolaire a pour but :

- de tester l'efficacité du plan d'évacuation et de la procédure d'alerte
- de sensibiliser le personnel et les usagers de la cantine à la sécurité incendie
- d'identifier les éventuels points à améliorer.

Bilan de l'exercice

- 115 enfants et 7 personnels de cantine étaient présents
- le temps d'évacuation a été d'**une minute 11**, ce qui est conforme aux recommandations en vigueur (inférieur à 2 minutes)
- le personnel a réagi rapidement et efficacement face à la situation d'urgence
- les consignes d'évacuation ont été bien respectées par l'ensemble des personnes présentes
- le personnel a su gérer le groupe tout en prenant en charge les enfants en situation de handicap

Les consignes ont été respectées. Jérémie MAUUARIN, délégué aux affaires scolaires, en charge de cet exercice, est satisfait du bon déroulement et félicite le personnel pour son efficacité.

En juin dernier, lors de la traditionnelle **kermesse** des écoles, les élèves de CM2 ont été mis à l'honneur avant leur passage en 6ème lors d'une cérémonie et d'une remise de cadeau par les mairies de Sarry et Moncetz-Longevas.



Affaires scolaires

L'amicale des parents d'élèves - APES

Notre belle ville de Sarry a la chance d'avoir un large tissu associatif. L'APES est heureuse de faire partie de cette grande famille.



Mais qui sommes nous ?

Nous sommes une association d'une trentaine de bénévoles, parents d'élèves de Sarry et Moncetz-Longevas. Notre but est d'organiser des manifestations (sportives et récréatives) afin de récolter des fonds pour nos petits écoliers.

Avec nous, vous avez pu participer, notamment, à des Olympiades, à un loto, à un après-midi « jeux de société », à l'APES Color et surtout à la kermesse de fin d'année.

Toutes ces activités permettent d'apporter notre soutien pour le financement des sorties scolaires ainsi que pour des projets pédagogiques de la maternelle et de l'élémentaire.

Pour suivre notre actualité, vous pouvez vous inscrire sur notre groupe Facebook « APESARRY », ou regardez bien les messages envoyés sur ONE, (espace numérique réservé aux parents des élèves scolarisés à Sarry).

Nous finissons ce message en vous souhaitant de bonnes fêtes de fin d'année et une bonne année 2025.

A bientôt sur l'une de nos manifestations

L'équipe de bénévoles



Tout au long de l'année, l'équipe de la commission des affaires sociales œuvre, pour assurer un suivi des personnes fragiles, en organisant des visites et en maintenant des contacts téléphoniques.

L'objectif est de vérifier leur état de santé, les soutenir dans leurs démarches administratives et répondre à d'autres besoins. En collaboration avec le CLIC (Centre Local d'Information et de Coordination) et le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale), des services sont spécifiquement dédiés aux personnes de plus de 60 ans et à leur famille. Un suivi a été effectué pour plusieurs dizaines de personnes, avec des entretiens comprenant des visites à domicile, en établissement, ou par téléphone, courrier et mail.

La commission invite les habitants à orienter vers la mairie, toute personne ayant besoin d'aide.

Affaires sociales



Octobre Rose - la campagne annuelle mondiale de communication destinée à sensibiliser les femmes au dépistage du cancer du sein

Cette année, la collectivité et l'ensemble des commerçants ont décidé d'organiser diverses manifestations au profit d'Octobre rose : tombolas, apéritif, concert, balades en poney, structure gonflable, atelier de sensibilisation...

Les employés municipaux ont installé toutes les décorations sur ce thème, avec notamment tous les parapluies qui ont pu être vendus après démontage.

La vente de ceux-ci, les différentes tombolas et les dons ont permis de récolter une somme globale de 1450 €. Cette somme sera partagée entre la Ligue pour le cancer, Action croisée et Ré-Mission.

Par ailleurs, le Club Omnisports a organisé une randonnée avec différents parcours. La micro-crèche et la boulangerie Roblet ont collecté plus de 300 soutiens-gorge toujours au profit de la lutte contre le cancer du sein.

Merci à tous pour votre implication.

Téléthon

la recherche soutenue au cours du marché de Noël

Une initiative qui s'inscrit dans le cadre des événements du Téléthon dont le but est de soutenir financièrement la recherche contre les maladies génétiques rares.

Cette manifestation s'est déroulée lors du marché de Noël organisé par l'Amicale des fêtes de Sarry le **dimanche 8 décembre**.



Des objets pour tous les goûts : les visiteurs ont pu découvrir une grande variété de produits proposés à la vente en faveur du Téléthon : articles de Noël originaux tels que des **porte-clés**, des **petites peluches**, des **livres**. Ces produits, feront le bonheur des petits et grands tout en soutenant une cause importante.

Une équipe engagée pour la réussite de l'événement

Les membres de la commission municipale des **Affaires Sociales**, présents ce jour-là, ont apporté leur soutien à l'Amicale des fêtes pour garantir le bon déroulement de cette journée festive et solidaire. Leur présence a permis d'assurer une organisation fluide et un accueil chaleureux pour les visiteurs et les exposants.

Soyons nombreux à faire vivre l'esprit du Téléthon et de Noël.



Des actions solidaires

à Sarry en 2025

L'année 2025 commencera sous le signe de la solidarité à Sarry, avec plusieurs événements organisés par la commission des affaires sociales pour soutenir une partie de notre communauté.



Affaires sociales

Collecte solidaire pour les Restos du Cœur et SOS Bébé

En février 2025, la commission des affaires sociales organisera une collecte de produits alimentaires et de vêtements pour les plus démunis, au profit des **Restos du Cœur** et de **SOS Bébé**. Cette collecte se déroulera pendant la **2ème quinzaine de février**. Les dons seront recueillis en porte à porte dans les rues et dans différents points de collecte de la commune. L'objectif est de soutenir ces deux associations qui œuvrent sans relâche pour venir en aide aux familles en difficulté, aux bébés et aux enfants, ainsi qu'aux personnes en situation de précarité.

Les Restos du Cœur, qui viennent en aide aux personnes sans ressources, et SOS Bébé, qui soutient les familles en difficulté en offrant des vêtements, des couches et des produits de première nécessité, ont plus que jamais besoin de notre solidarité. Nous comptons sur la générosité de chacun pour faire de cette collecte un véritable succès.

Ces deux événements témoignent de l'engagement fort de la commune de Sarry pour soutenir les aînés et les plus fragiles. Ces initiatives sont une véritable illustration de l'esprit de solidarité qui anime notre communauté.

Le repas pour nos aînés : un moment convivial et chaleureux organisé dimanche 19 janvier 2025 : la mairie convie tous les aînés de plus de 65 ans à partager un repas convivial. Comme chaque année, cet événement sera suivi par un spectacle et d'un après-midi dansant offert par l'Amicale des fêtes. Ce repas est une belle occasion pour nos aînés de se retrouver, d'échanger et de passer un agréable moment ensemble et dans une ambiance festive et chaleureuse !

Les inscriptions auront lieu en mairie le samedi 4 janvier 2025 de 10h30 à 12h et le mercredi 8 janvier 2025 de 16h30 à 18h.

Les personnes âgées de plus de 80 ans qui, en raison de leur état de santé ou de leur handicap, ne pourront pas se déplacer, bénéficieront d'un **colis** distribué par la commission Affaires sociales.

Bonne année et joyeuses fêtes de fin d'année ! Les membres de la commission des affaires sociales souhaitent d'ores et déjà à tous les habitants de Sarry une **très belle fin d'année**. Que les fêtes de Noël et du Nouvel An soient placées sous le signe de la joie, du partage et de la convivialité. En 2025, nous espérons que notre solidarité collective permettra de faire la différence et d'apporter un peu de réconfort à ceux qui en ont le plus besoin.

À très bientôt pour de nouvelles actions solidaires à Sarry !



A la suite de l'arrêt d'une activité proposée par l'Eveil, des locaux se sont libérés au sein de la Maison des associations.

Un travail commun entre les services techniques et l'Eveil a permis d'élaborer un projet de création d'une salle de réunion de 40 m², de sanitaires ainsi que d'une réserve.

Le projet a été présenté et validé en commission Bâtiments de la commune.

Après validation par un bureau d'étude, les travaux ont débuté fin novembre pour une livraison fin février 2025. Les travaux seront effectués du sol au plafond par le service technique de la commune.

Cette salle pourra accueillir différentes activités dès l'achèvement des travaux.

Bâtiments communaux

Groupe scolaire

Cet été, le service technique s'est employé en fonction des caprices de la météo à :

- repeindre une classe de l'école primaire
- à égayer les abords du groupe scolaire en repeignant le mobilier urbain de sécurité aux couleurs rouge et jaune (en rappel aux aménagements réalisés en 2023).

Lors des vacances de la Toussaint, au sein de l'école maternelle, les techniciens communaux ont réalisé un tunnel sensoriel pour les plus petits (voir l'article de la commission des affaires scolaires). Les travaux réalisés sont issus d'une réflexion de l'équipe pédagogique.



Éclairage LED au gymnase et au tennis (COS)



Les deux demandes de subventions au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) afin de rénover l'éclairage intérieur du gymnase et du terrain de tennis / badminton du club omnisports ne nous ont pas été accordées. Cependant, nous avons décidé d'engager les travaux sur les fonds propres d'investissement de la commune.

Les travaux ont été réalisés de fin novembre à mi-décembre.

Ainsi les associations sportives utilisant les installations vont disposer d'un nouvel éclairage de qualité. En terme d'exploitation, les coûts en énergie seront diminués de près de 60 %.

Sport - Loisirs - Culture

Le forum des associations

Ce rendez-vous annuel a connu cette année encore un franc succès.

Les stands des diverses associations et les démonstrations ont permis de découvrir toutes les activités proposées sur la commune.

Chacun a pu trouver ce qu'il souhaite pratiquer et s'inscrire.

Merci à tous les bénévoles des associations qui œuvrent chaque jour pour offrir un grand nombre d'activités aux petits et grands, Sarrysiens ou non.

La prochaine édition du forum des associations sarrysiennes aura lieu au moment de la rentrée des vacances d'été. La date et le lieu seront annoncés sur les médias communaux :

Application CityAll de SARRY, site Internet, panneau lumineux, Facebook





Voirie



A la rentrée de septembre, l'entreprise EUROVIA, une des trois entreprises ayant répondu à l'appel d'offres de juin 2024, a assuré la réfection d'environ 300 mètres de trottoirs :

- rue des Fosses
- rue du Thermot (2ème phase) aménagement des abords des écoles
- rue des Jardins / angle rue du Moulin
- rue Haute /angle rue des Bleuets
- lotissement des Carouges

L'été 2024 a été propice à travailler sur le dossier de mise en accessibilité, aménagement et désimperméabilisation de la rue Jacques Brel sur une longueur de 280 m.

En collaboration avec les services de Châlons-Agglomération, après études techniques et rédaction du cahier des charges, un appel d'offre a été lancé mi-juillet.

Les résultats ont été connus début septembre.

Les travaux seront d'environ 540 000 € HT avec 55 % de subventions en provenance :

- du Conseil Départemental pour la voirie communale
- d'une dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) pour les travaux liés à l'accessibilité et la sécurité des espaces publics
- de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie pour la gestion des eaux pluviales.

Un dossier de subventions « Fonds verts » a été déposé pour la partie « renaturation Ville et Village - désimperméabilisation » mais à cette heure, nous n'avons pas eu de retour sur la prise en charge.

Le chantier a débuté le 25 novembre 2024 pour les réseaux profonds eaux pluviales, usées et potables. Cette première partie durera 12 semaines. La seconde partie devrait débuter mi-mars jusqu'à fin juin en fonction de la météo.

Quelques mois d'efforts et de patience pour les riverains permettront d'effacer les désagréments de l'état de la voirie subis depuis de nombreuses années.



Les espaces publics seront aussi améliorés avec la rénovation de l'éclairage public de l'esplanade du Château financée sur le budget 2024 de la commune. Cependant les travaux ne commenceront qu'en 2025 compte tenu des délais d'approvisionnement importants.

Le matériel retenu depuis de nombreuses années provient d'une entreprise française située en Haute-Marne et rencontre un fort engouement de par sa qualité.

Ainsi en 2024, 100 points lumineux en technologie LED auront été financés sur la commune de Sarry pour toujours plus de sobriété énergétique mais aussi dans un souci de limitation de la pollution lumineuse.

La mise en place de l'administration unique entre la mairie de Châlons-en-Champagne et la communauté d'agglomération sera effective en janvier 2025.

Elle vise à optimiser la gestion des services publics en fusionnant les deux administrations en une seule entité.

Ce modèle permet de mutualiser les ressources humaines, financières et matérielles tout en simplifiant les processus administratifs.

Cette démarche repose sur une coopération étroite entre les élus, les agents des deux structures et les partenaires locaux.

PLU Intercommunal

Etat d'avancement du Plan local d'urbanisme intercommunal

La phase de diagnostic s'est échelonnée tout au long de l'année 2023 et sur une partie de l'année 2024. Elle a eu pour but de recroiser les diagnostics et les enjeux stratégiques. Un diagnostic foncier, en collaboration avec les communes du territoire a ensuite été réalisé de février 2023 à mars 2024. Sur cette base de travail, un bilan foncier a permis d'évaluer les besoins en logements et en développement économique selon les disponibilités foncières existantes en densification et en extension.

Le fruit de ce travail a permis de dégager les orientations générales du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) et de les organiser selon les trois volets présentés ci-après, déclinés en axes et en objectifs :

- Volet 1 : assurer la transition environnementale du territoire ainsi que son adaptation au changement climatique,
- Volet 2 : promouvoir un développement économique résilient,
- Volet 3 : conforter l'attractivité résidentielle du territoire en veillant à la qualité du cadre de vie.

Conformément au code de l'urbanisme, les orientations générales du PADD font l'objet d'un débat en conseil communautaire et municipal.

Ces orientations ont été présentées et soumises pour débat au conseil municipal le 14 octobre.

Les réunions de travail se poursuivent, notamment pour la rédaction du règlement.

Comment vous informer ?

- ☞ Sur le site internet dédié : plui.chalons-agglo.fr

Comment vous exprimer ?

- ☞ Dans les registres en mairie et dans les locaux de Châlons Agglo
- ☞ En ligne sur plui.chalons-agglo.fr ou par mail contact@chalons-agglo.fr
- ☞ Lors de temps d'échanges qui seront organisés tout au long de la concertation.



Les objectifs principaux :

1. **Rationalisation des coûts** : réduction des dépenses en évitant les doublons de services et en partageant les infrastructures
2. **Efficacité accrue** : amélioration de la coordination entre les services
3. **Accessibilité** : simplification pour les usagers, avec un guichet unique pour les démarches
4. **Attractivité du territoire** : modernisation des services pour renforcer le dynamisme local

Il s'agit d'une évolution importante pour le territoire, favorisant une gestion plus intégrée et adaptée aux besoins des habitants.

Le Pays de Châlons-en-Champagne



Le Sarrysien n° 101 de juin 2024 présentait le Conseil de Développement (CODEV) du Pays de Châlons-en-Champagne.

Depuis septembre 2024, les travaux du CODEV ont repris avec 4 nouvelles saisines proposées par les élus :

- **Commission 1** : dans le Pays de Châlons, le tissu local permet-il le développement du sport adapté ?
- **Commission 2** : comment peut-on découvrir le Pays de Châlons par l'aménagement d'un parcours et des haltes innovantes ?
- **Commission 3** : comment rendre compréhensible le défi de la lutte contre l'artificialisation des sols aux habitants du Pays de Châlons ?
- **Commission 4** : comment mesurer et simplifier les contraintes liées à l'illectronisme (illettrisme numérique) sur le Pays de Châlons ?

Le CODEV doit renvoyer aux élus du Territoire les attentes de la population.

Jean-Claude URTH, Sarrysien, est membre bénévole du CODEV depuis sa création et participe à la commission 3. N'hésitez pas à formuler vos avis, questions, interrogations, préoccupations sur le sujet.

Vous pouvez le joindre par mail : jc.urth51@orange.fr.

Si vous êtes intéressés pour participer à l'une de ces commissions, vous pouvez trouver le formulaire de candidature sur le site Internet de l'AUDC51 puis l'envoyer à codevchalons@audc51.org ou par courrier adressé à :

CODEV-AUDC
26, rue Joseph-Marie Jacquard
51000 Châlons-en-Champagne

FICHE DE CANDIDATURE
Bulletin à transmettre par mail à codevchalons@audc51.org ou par courrier

Nom : _____

Prénom : _____

Tranche d'âge : 18/29 ans 30/44 ans
 45/59 ans 60 ans et plus

Profession : _____

Adresse postale : _____

Courriel : _____

Téléphone(s) : _____

Quelles sont vos motivations pour intégrer le Conseil de Développement ?

L'Amicale des fêtes de Sarry anime la vie locale.

Au cours de ce dernier semestre, une série d'événements ont attiré de nombreux participants.

Voici un retour sur les activités passées et un aperçu de ce qui vous attend en 2025 !

L'amicale des fêtes

Bilan des activités de l'année 2024

- **Le 14 juin : Apéro gourmand**, un vif succès pour cet agréable apéritif musical en toute convivialité.
- **Le 6 juillet : Barbecue géant suivi des feux de la Saint-Jean**, un moment apprécié par tous.
- **Le 8 septembre : Brocante**, une belle affluence par une journée ensoleillée.
- **Le 5 octobre : Loto**, salle comble attirant de nombreux joueurs venus tenter leur chance tout en profitant de l'ambiance chaleureuse.
- **Le 23 novembre : Soirée Beaujolais**, célébration de l'arrivée du Beaujolais nouveau autour d'un repas dansant dans une ambiance festive et décontractée.
- **8 décembre : Marché de Noël**, cet évènement a permis de soutenir les actions du Téléthon.

Prochaines activités à ne pas manquer

Les événements ne s'arrêtent pas là ! Voici les prochaines dates à retenir pour cette fin d'année 2024 :

- **20 décembre, Noël des enfants** : les enfants de Sarry, en maternelle et élémentaire, auront droit à un spectacle de Noël, suivi d'un goûter et de friandises offerts par l'Amicale des fêtes. Un moment magique pour les plus jeunes !
- **20 décembre à 19 heures, concert à la salle des fêtes**, une soirée musicale exceptionnelle vous attend avec un concert de l'**harmonie de Saint-Germain-la-Ville**, à ne pas manquer.

Les premières dates à réserver pour 2025 :

- **1 février : Loto**, un premier loto de l'année pour démarrer 2025 sur les chapeaux de roue !
- **21 avril : Œufs de Pâques**, une chasse aux œufs pour les enfants de Sarry, avec des surprises à la clé
- **Mai ou juin : Sortie moto**, à la découverte des paysages environnants
- **Juin : Apéro gourmand** : un autre moment de partage et de convivialité autour d'un apéritif festif
- **Juin ou juillet : Barbecue géant suivi des feux de la Saint-Jean** pour une soirée inoubliable
- **14 septembre : Brocante**, de nouveau, une occasion idéale de chiner et de faire de bonnes affaires

A noter : l'Amicale des fêtes a financé la remise aux normes de l'éclairage scénique et d'ambiance de la salle des fêtes, afin d'illuminer les moments festifs.

Un grand merci à tous : l'Amicale des fêtes tient à remercier tous les participants et bénévoles qui ont contribué à la réussite de ces événements. Grâce à vous, Sarry reste une commune où il fait bon vivre, pleine d'animations et de solidarité.

Toute l'équipe de l'Amicale des fêtes vous souhaite de très **bonnes fêtes de fin d'année**.

Nous espérons vous retrouver nombreux lors de nos prochaines animations !



Nous proposons d'insérer dans notre bulletin, les informations concernant l'état civil des personnes résidant dans la commune.

Cependant, nous précisons que nous ne diffusons pas les données enregistrées par les services d'état civil pour lesquelles nous avons eu un refus de la part des familles.



État civil

Mariages

8 juin 2024	LE BLANC Christophe et PERINET Chloé
8 juin 2024	MARQUES GONÇALVES Paulo et BOUVARD Blandine
6 juillet 2024	SIKLI Jérôme et DESMOULINS Coralie
21 septembre 2024	EGOAVIL BLENGERI Martin et ARCO CRUZ Doris

Décès

27 juin 2024	ALIBERT Geneviève
29 août 2024	LEBÈGUE Claude
3 septembre 2024	JAMPELER Christian
8 septembre 2024	CAPLAT Marie-Josèphe
23 septembre 2024	JEAN Nadine
3 novembre 2024	CANARD Dominique

Naissances

24 juin 2024	BOERINGER Lyam
26 août 2024	ORTEGA ALECTON Andréa
13 septembre 2024	DACUNA Aurore
21 septembre 2024	FERRANDO ANTOINE Elio
30 octobre 2024	REUILLE Lola

La recette

Cake à l'ananas

Préparation : 10 min, cuisson : 40 min

Préparation

- Préchauffer le four sur 200° C
- Mélanger les œufs et le sucre dans un saladier
- Ajouter la farine, la levure, le rhum et le sucre vanillé
- Faire fondre le beurre au micro-onde et l'incorporer
- Ajouter les tranches d'ananas coupées en dés d'1 cm et 4 cuillères à soupe de sirop.
- Conserver le reste du sirop
- Cuire 40 minutes dans un moule souple
- A la sortie du four, verser le reste du sirop sur le cake
- Fouetter la crème en chantilly bien ferme, en ajoutant le sucre et beaucoup de noix de coco râpée

Ingrédients pour 8 personnes

- 160 g de sucre
- 3 œufs
- 160 g de farine
- 1 sachet de sucre vanillé
- 1 sachet de levure chimique
- 150 g de beurre
- 1 boîte de 400 g d'ananas au sirop
- 1 cuillère à soupe de rhum (facultatif)

Pour la crème :

- crème à fouetter à 40 %
- sucre impalpable
- quelques cuillères à soupe de noix de coco râpée



Tribune libre

Ensemble pour l'avenir de Sarry

Le cadre de vie et le dynamisme communal évoluent. Après une fin d'année 2023 difficile sur la place du Commerce (fermeture de 2 enseignes), Hervé MAILLET et son équipe se sont mobilisés en vue de redynamiser la place. Plusieurs axes ont été étudiés pour recouvrer les services attendus par les Sarrysiens.

2024, une année de renouveau : nous avons mis en place plusieurs initiatives pour revitaliser notre cœur de village :

- Zone bleue facilitant l'accès aux commerces en encourageant la rotation des véhicules
- Réfection des coursives du centre commercial pour rendre cet espace plus accueillant et attractif
- Recherche et soutien à l'installation de nouveaux commerces.

Au cours de l'année 2025, notre équipe continuera de s'engager au quotidien pour faire de notre village un lieu où chacun de vous peut s'épanouir.

Nous nous engageons à préserver et à améliorer notre cadre de vie, en mettant en place des initiatives écologiques et durables. Nous travaillons à renforcer la sécurité et la tranquillité de notre village, afin que chacun puisse y vivre en toute sérénité.

Nous souhaitons poursuivre les échanges et les rencontres entre habitants, commerçants, associations... en organisant des événements et des activités favorisant la cohésion sociale et le vivre-ensemble, dans le prolongement d'Octobre Rose.

Ensemble, faisons de Sarry un village où il fait bon vivre, dynamique et solidaire.

Avec toute notre détermination et notre engagement,

*Hervé MAILLET et les élus de la liste
Ensemble pour l'avenir de Sarry*

Sarry c'est vous

Enfin et espérons que...

La RN 44 devrait voir son doublement dans les prochaines années au niveau de Sarry, une bonne nouvelle. Si l'état ne se désengage pas trop cause de restrictions budgétaires importantes sur les collectivités territoriales ces travaux devraient donc enfin se réaliser. Alors espérons... Remercions l'Association « Sarry Sécurisation RN 44 » qui depuis de longs mois défend les intérêts des habitants et des usagers de cette route. N'oublions pas non plus que cette cause était une de nos priorités par notre équipe « Sarry c'est vous » lors des dernières élections municipales. Donc à voir dans les prochains mois si cette information se révèle réelle.

Bonne fin d'année 2024 à toutes et tous. Que l'année nouvelle 2025 soit excellente pour vous Sarrysiennes, Sarrysiens.

Bruno Brémont, l'équipe « Sarry c'est vous »



Pensez-y !

Un nouveau commerçant itinérant propose kebab et paninis sur la place du Commerce, chaque lundi soir.

Informations générales

Découvrez la couverture santé solidaire de Châlons Agglo

L'agglomération et la commune de SARRY s'associent à la **Mutuelle Just** afin de vous offrir l'accès à une mutuelle solidaire et avantageuse. Avec ce partenariat, des tarifs réduits ont été négociés pour une complémentaire santé de qualité.

Les gammes sont adaptées à vos besoins de santé, et les garanties permettent le remboursement des soins en médecine, hospitalisation, auditif, dentaire, optique et bien-être.

Après l'étude de vos devis personnalisés, l'adhésion est rapide, sans questionnaire médical et sans délai de carence. Les conseillers de la Mutuelle Just vous accompagnent afin de simplifier vos démarches administratives.

Mais ce n'est pas tout : les contrats de complémentaire santé de la Mutuelle Just incluent toute une série d'avantages. Citons par exemple le remboursement annuel de votre licence sportive (à hauteur de 40€

par an et par bénéficiaire) et l'accès gratuit à la téléconsultation médicale pour vous permettre de consulter un médecin à distance en toute simplicité.

Comment s'informer et souscrire ?

Les conseillers sont à votre disposition pour vous renseigner et vous fournir une étude personnalisée :

- en rendez-vous lors des permanences de proximité organisées régulièrement
- par téléphone
- ou bien en rendez-vous visio (à distance)

👉 Pour choisir votre créneau de RDV, saisissez "Châlons Agglo"

sur le site <https://www.just.fr/nos-agences>

ou appelez le 0 809 546 000 (service gratuit+prix de l'appel) du lundi au vendredi de 9h à 17h30

Un nouveau prêtre à Sarry : la paroisse des Mothées accueille **Don Lukas Klinger**. Âgé de 30 ans, originaire de Münster en Allemagne, il a rejoint la Communauté de prêtres Saint Martin qui desserre les diocèses. « *En juin, j'ai été ordonné prêtre avec huit confrères à la maison mère d'Evron, dans la Mayenne. Ma première mission me conduit en Champagne où l'on me confie tout de suite les paroisses des Mothées et de Saint Eloi. C'est une grande aventure pour moi* », explique Don Lukas. Les deux paroisses comptent au total une bonne quarantaine de communes et d'églises.

Auparavant, Don Lukas avait été en formation à l'unique mission de la Communauté Saint Martin en Allemagne, près de Cologne.

Des temps de permanence, affichés à l'église de Sarry, sont régulièrement organisés à Sarry ou dans d'autres communes de la paroisse où il est possible de rencontrer Don Lukas.

Contact possible par téléphone 07 83 43 26 45 ou par email lukas.klinger@chalons.catholique.fr



Le 6 juillet 2024, barbecue géant, feux d'artifice et de la Saint-Jean.

Les Sarrysiens sont venus nombreux assister à ces festivités. Une superbe occasion de se retrouver et de passer une sympathique soirée.



Les décors de Noël sont en place. N'hésitez pas à passer sur la place du Commerce : les plus jeunes peuvent se photographier sur la chaise du Père Noël et déposer leur « lettre au Père Noël ».



